



Nombre de conseillers	55
En exercice	55
Présents	46
Votants par procuration	5
Absents	9
Total des votes	51

4.2

L'an deux mille vingt six, le huit juin, à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 2 juin 2026 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Mme Carole DE ANDRES

#### **ÉLUS PRÉSENTS :**

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. SCHLOSSER, Mme KERAUDRAN, M. BOUET, Mme HURAY, M. LÉBOUCHER, M. BONVOISIN, M. HANGARD, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. FLAMBARD, M. MARIE, M. DARMOIS, Mme DUTILLOY, Mme GAUTIER, M. CANTELOUP, M. BURET, Mme MOUCHEL, M. TIMON, Mme MANSOIS, M. GENEY, Mme DAVY-COCHIN, M. CHEVREAU, Mme MONLON, M. AUBE, Mme ARSON, M. MAUVIEUX, Mme OOSTERLINCK, M. VALLEE, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. GREAUME, M. DEZELLUS, M. BARILLE, M. DROUET, M. SENINCK, M. VETEL, M. CHARPENTIER, M. SIMON, Mme MONTIER, M. MARICOT, Mme BOURNISIEU, M. HERVIEU, M. VAST, Mme TAILLOIS, M. FOUCOURT, Mme DUHAMEL, Mme MARIE

#### **ÉLUS REPRÉSENTÉS PAR UN POUVOIR :**

M. TIHY A MME DUHAMEL, MME DUONG A M. LAMY, M. RUEL A MME MANSOIS, M. MORDANT A MME TAILLOIS, MME BREHIER A M. GREAUME

#### **ÉLUS ABSENTS :**

M GIRARD, M. LEROY, M. TIHY, MME DUONG, MME QUERUEL, M. RUEL, MME TEMAGOULT, M. MORDANT, MME BREHIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. SIMON

### **N°DEL\_0094\_2026 Convention d'adhésion à la mission conseil et assistance du Centre de gestion - CDG 27**

La collectivité souhaite adhérer au service optionnel proposé par le Centre de gestion de l'Eure relatif à l'accompagnement au calcul et au suivi des allocations chômage. En effet, notre collectivité constate une augmentation significative des dossiers de licenciement depuis l'année dernière. Or, pour les agents titulaires relevant de l'IRCANTEC ou de la CNRACL, il appartient à la collectivité d'assurer non seulement le financement des allocations chômage, mais également la responsabilité de leur calcul, de leur réévaluation et du respect des obligations réglementaires.

Ces situations, bien que ponctuelles, demeurent complexes, sensibles et potentiellement sources de litiges. Afin de sécuriser juridiquement les pratiques du service des ressources humaines et de garantir aux agents concernés un traitement fiable et rassurant de leurs droits, il apparaît nécessaire de conventionner avec le Centre de gestion. L'adhésion à ce service permettra à la collectivité de bénéficier d'un appui technique et d'une expertise spécialisée dans la gestion de ces dossiers rarement rencontrés mais à forts enjeux.

Le modèle de la convention proposée à la signature ainsi que la plaquette de présentation du service sont joints en annexe à la présente délibération.

L'article L 452-40 autorise les Centres de Gestion à passer des conventions pour l'exercice de missions facultatives. Le Centre de Gestion de l'Eure propose une mission de conseil et d'assistance chômage.

*Aussi et au regard de ce qui précède,*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code du travail, et notamment les règles encadrant l'ouverture, le calcul et le versement des allocations chômage ;

**VU** la proposition de service optionnel du Centre de gestion relative à l'accompagnement au calcul et au suivi des allocations chômage ;

**VU** le modèle de convention proposé par le Centre de gestion de l'Eure, joint en annexe ;

**CONSIDÉRANT** que, pour les agents titulaires relevant de l'IRCANTEC ou de la CNRACL, la collectivité est responsable du financement, du calcul et de la réévaluation des allocations chômage ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt pour la collectivité de bénéficier de l'expertise technique du Centre de gestion de l'Eure afin d'assurer un traitement fiable, conforme et rassurant pour les agents concernés ;

*Le Conseil Communautaire décide,*

*Après en avoir délibéré*



*A l'unanimité,*

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure et ce, conformément à l'exemplaire exposé ci-après,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à procéder à toutes formalités afférentes

Pont-Audemer, le 8 juin 2026

la Présidente

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure



Carole DE ANDRES